

Alouf!

Prononcer Laïme...

LES tiques sont de charmants arachnides qui, dès l'arrivée du printemps, juste au moment où les citadins vont pique-niquer en forêt, se perchent dans les hautes herbes et les bosquets, rarement à plus de 1,50 mètre de hauteur, pour y attendre le promeneur. Une petite piqure sans douleur, et hop ! voilà qu'elles s'installent à demeure pour un bon repas de sang chaud. Ce qui ne serait guère gênant (un tour de tire-tique, et hop !) si de 20 à 80 % d'entre elles, selon les régions, n'en profitaient pas pour refiler à leur victime une horde de méchants agents pathogènes.

Parmi ceux-ci, la *Borrelia*, une bactérie retorse qui vous déclenche à retardement des maux très variés, douleurs articulaires, maux de tête, fatigue chronique, fièvre, arthrite, etc. Des symptômes si divers que la maladie de Lyme n'a été identifiée qu'en 1981, dans un village du Connecticut, Old Lyme (d'où son nom), et qu'elle passe encore sous le radar de nombreux médecins. Mais les tiques ne transmettent pas que la *Borrelia*...

Or les autorités médicales françaises, suivant la ligne officielle de l'Idsa, une association privée de chercheurs et de médecins infectiologues américains, se focalisent sur cette bactérie. Les choses seraient simples. S'il y a rougeur circulaire (appelée « érythème migrant »), c'est qu'il y a infection. De deux à quatre semaines de doxycycline régle-



ront l'affaire. Certes, on peut être infecté sans qu'il y ait d'érythème visible. En cas de suspicion, il suffit alors d'un premier test, dit Elisa, et, si celui-ci est positif ou douteux, un autre test, dit Western-Blot. Il détecte la présence de *Borrelia* ? En avant pour l'antibiotique, et classons l'affaire !

Ce qui fait hurler nombre de malades et de médecins. Lesquels trouvent scandaleux que les tests français ne détectent que la *Borrelia*, et pas les autres agents pathogènes véhiculés par les tiques. Et de conseiller aux patients d'aller passer des tests en Allemagne, où ils sont beaucoup plus fiables, la preuve : 27 000 nouveaux cas recensés chaque année en France, et quatre fois plus là-bas !

Dans un livre récent (1), deux auteurs mènent l'enquête et relaient leurs accusations. Pourquoi pareille absence de prévention ? Pourquoi deux seuls panneaux de mise en garde aux abords de

la forêt de Sénart (et presque rien partout ailleurs ?). Pourquoi, malgré le traitement par antibiotique, des symptômes peuvent-ils persister (fatigue, douleurs, difficulté à se concentrer) ? Et si la maladie de Lyme était chronique ? Pourquoi les autorités françaises restent-elles « dans le déni » ? Dans le seul but d'« éviter le coût économique d'une prise en charge de millions de malades » ?

Comme dans l'affaire du sang contaminé ou de l'amiante, ces derniers ont pris les choses en main. Au sein d'associations très actives (Lyme Ethique, France Lyme, Lyme sans frontières, Réseau Borrelieuse), ils bâtissent leur propre expertise, rallient un nombre grandissant de chercheurs et de médecins, interpellent les pouvoirs publics. Tous debout contre les tiques !

Jean-Luc Porquet

(1) « L'affaire de la maladie de Lyme », par Roger Lenglet et Chantal Perrin, Actes Sud, 160 p., 19,80 €.